


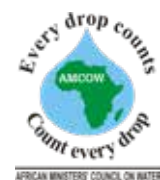


Résumé analytique



Rapport sur l'état d'avancement de la
mise en œuvre de la
gestion intégrée des
ressources en eau en
Afrique

Rapport régional concernant l'indicateur 6.5.1 des
ODD relatif à la MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE



UN Environment-DHI Centre
on Water and Environment



Les décisions concernant l'affectation et l'utilisation efficaces, durables et équitables des ressources en eau sont fondamentales pour le développement durable. Leur importance est illustrée par le sixième objectif de développement durable (ODD), qui vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable », et par de nombreux engagements et stratégies politiques mis en place en Afrique ces vingt dernières années.

D'ici à 2050, l'Afrique comptera pour plus de moitié dans l'accroissement de la population mondiale. Alors que la demande en eau ne cesse de s'intensifier sur le continent afin de répondre à cette croissance démographique et de satisfaire tous les domaines du développement, et dans un contexte de hausse des niveaux de pollution, l'objectif de mise en œuvre d'une gestion efficace des ressources en eau reste un enjeu prioritaire.

Plusieurs contraintes empêchent une gestion efficace des ressources en eau sur le continent africain, notamment la généralisation de la pauvreté et le manque d'infrastructures de maîtrise de l'eau. Ce problème est particulièrement critique compte tenu de l'importante variabilité des précipitations en Afrique, un phénomène qui s'aggrave en raison du changement climatique. L'instabilité politique du continent est un défi majeur, car la gestion des ressources en eau nécessite une forte volonté politique et des efforts soutenus à long terme, afin d'établir des cadres juridiques et des institutions de gestion de l'eau viables. Parmi les autres contraintes, citons l'insuffisance des financements alloués au secteur de l'eau et en particulier aux questions de gouvernance liées au développement et à la gestion des ressources en eau ; le manque de capacités des institutions et du personnel à tous les niveaux ; les déséquilibres persistants et profondément ancrés entre hommes et femmes ; et le rôle marginal du secteur privé et d'autres acteurs non étatiques dans les processus de décision relatifs à l'eau.

La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) favorise l'atteinte d'objectifs de sécurité hydrique, mais également de ceux relatifs à la durabilité de l'agriculture et de la production énergétique, à la durabilité et à la résilience des villes, à la santé et à l'égalité des sexes.

Le présent rapport s'appuie sur les données fournies par 51 pays d'Afrique en réponse à l'enquête mondiale visant à établir un cadre de référence pour l'indicateur 6.5.1 des ODD concernant le degré de mise en œuvre de la GIRE (sur une échelle de 0 à 100). Ce rapport régional consacré à l'Afrique a été réalisé à la demande du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW).

Il s'intéresse au degré de mise en œuvre (très faible à très élevé) de 30 éléments de la GIRE. Ces éléments concernent la création d'un environnement favorable (politiques, lois et plans), les dispositifs institutionnels et la participation des parties prenantes, les instruments de gestion d'appui à la prise de décisions avisées et le financement de la gestion durable des ressources en eau.

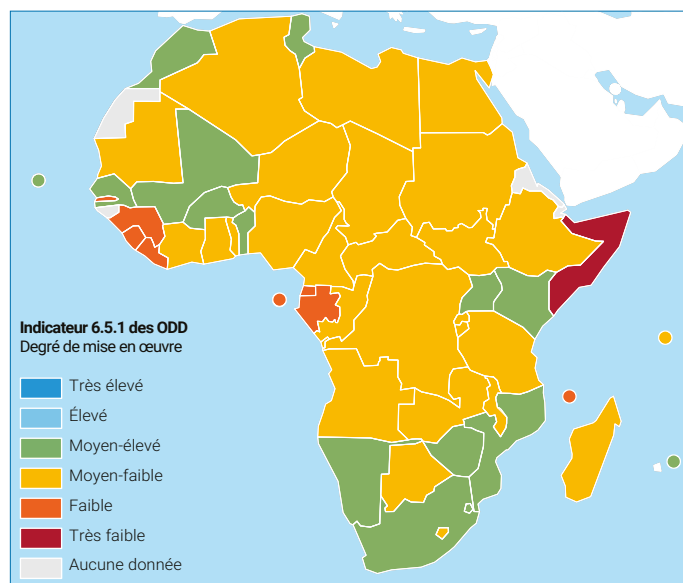
I Situation actuelle de la mise en œuvre globale de la GIRE en Afrique

Le score moyen réalisé par l'Afrique concernant la mise en œuvre globale de la GIRE sont inférieurs à la moyenne mondiale (41 contre 49), avec des performances nationales allant du niveau « très faible » (score le plus faible : 10) au niveau « moyen-élevé » (score le plus élevé : 65).

La plupart des pays d'Afrique (71 %) se situent dans les catégories « moyen-faible » à « très faible » en matière de mise en œuvre de la GIRE, ce qui signifie que leur capacité à assurer une mise en œuvre efficace est nettement insuffisante, la plupart des activités relatives à la GIRE étant entreprises de façon ponctuelle, à l'aide de financements non durables. Compte tenu des tendances récentes et des stades actuels de mise en œuvre de la GIRE, on s'attend à ce que près des trois quarts des pays africains (36 sur 51) n'atteignent pas la cible 6.5 des ODD mondiaux (« [d]ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient ») à moins que leurs progrès ne s'accroissent de manière significative.

De tels progrès sont pourtant à la portée de nombreux pays d'Afrique, sachant que 82 % d'entre eux ont institutionnalisé la plupart des éléments de la GIRE, ce qui leur fournit une base solide pour favoriser la mise en œuvre à tous les niveaux. S'ils veulent atteindre la cible 6.5, les pays doivent se donner pour ambition de définir des cibles nationales ou sous-régionales adaptées à leur situation, ainsi que des cibles à l'échelle des bassins (transfrontières), le cas échéant.

Mise en œuvre de la GIRE dans les différents pays d'Afrique. (Indicateur 6.5.1 des ODD)



I Des différences sous-régionales en matière de mise en œuvre

La mise en œuvre de la GIRE diffère sensiblement d'une sous-région à une autre. En moyenne, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe affichent les meilleurs scores (50 et 49), tandis que les scores moyens sont d'environ 10 points de moins en Afrique de l'Est et de l'Ouest (37 et 42). Toutefois, les différents pays enregistrent des résultats très variables au sein de ces sous-régions. En Afrique centrale, le niveau moyen de mise en œuvre de la GIRE (28) est inférieur de près de dix points à celui enregistré en Afrique de l'Est, avec une répartition relativement uniforme entre les pays.

I Une mise en œuvre variable des quatre dimensions de la GIRE

Le niveau de mise en œuvre en Afrique est variable entre les quatre dimensions de la GIRE : les notes s'élèvent en moyenne à 33 pour le financement, à 40 pour les instruments de gestion, à 46 pour la création d'un environnement favorable et à 47 pour les institutions et les processus participatifs. Ces notes correspondent à un niveau de mise en œuvre « moyen-faible ». L'Afrique accuse un retard d'environ cinq points par rapport à la moyenne mondiale en ce qui concerne l'environnement favorable et les institutions, huit points en matière de financement et 11 points s'agissant des instruments de gestion.

I Un important retard pour certains éléments de la GIRE

Pas moins de 98 % des pays d'Afrique (50 sur 51) font état de financements insuffisants pour réaliser les investissements prévus dans la gestion des ressources en eau à l'échelle des sous-régions ou des bassins (infrastructures, notamment). À l'échelle nationale, 86 % des pays d'Afrique sont dans cette position. En outre, 44 % déclarent ne collecter aucune recette auprès des utilisateurs.

Les progrès au niveau des bassins/aquifères ont été particulièrement lents en Afrique, malgré quelques exemples positifs. Les scores moyens concernant les institutions (37), les plans (34) et les instruments de gestion destinés aux bassins (38) et aux aquifères (30) comptent parmi les plus faibles.

En d'autres termes, bien qu'il existe parfois des institutions chargées des bassins ou des aquifères, celles-ci ne disposent généralement pas de capacités suffisantes pour élaborer efficacement des plans de GIRE. Leur recours à des instruments de gestion est souvent limité et réservé à des projets ponctuels, à court terme.

Environ 87 % des pays d'Afrique signalent que les instruments de gestion des écosystèmes (lorsqu'ils existent) ne couvrent pas l'ensemble des différents types d'écosystèmes et des différentes zones du pays. De plus, 71 % affirment que les instruments destinés à la réduction des risques de catastrophe ne couvrent pas correctement les zones à risque.

S'agissant des dispositifs de partage de données, 68 % des pays font état d'une couverture insuffisante dans différents secteurs et au sein de leur territoire. La gestion des connaissances relatives à l'eau constitue un domaine critique et stratégique, qui reste cependant fortement tributaire de financements externes et à court terme.

Dans l'ensemble, l'Afrique obtient de moins bons résultats lorsque la mise en œuvre de la GIRE a trait à des activités pratiques visant à résoudre les problèmes de gestion de l'eau proprement dits : ses performances sont ainsi moins bonnes en ce qui concerne la mise en œuvre et le financement de la GIRE que pour la mise en place d'un environnement politique, juridique et institutionnel favorable ; de même, la mise en œuvre de la GIRE est moins efficace au niveau des sous-régions (sur le terrain) qu'au niveau national.

I La coopération transfrontière montre la voie à suivre

La coopération transfrontière est extrêmement importante en Afrique, où les 48 pays continentaux partagent 134 bassins ou aquifères transfrontières. Environ 80 % des pays africains affirment avoir adopté des dispositifs et des cadres organisationnels pour leurs principaux bassins et aquifères transfrontières. Cependant, près de 60 % indiquent que les financements reçus représentent moins de la moitié des contributions convenues et que le partage de données et d'informations est limité.

I Appui régional et sous-régional en faveur de l'accélération des progrès

Les initiatives et les efforts visant à accélérer la mise en œuvre de la GIRE en Afrique sont soutenus de plusieurs manières. Que ce soit sous l'égide de l'Union africaine et de l'AMCOW au niveau continental ou des communautés économiques régionales et des organisations de bassins hydrographiques et d'aquifères transfrontières au niveau sous-régional, les plus hautes autorités politiques se sont engagées ces dernières années à investir dans les infrastructures liées à l'eau et à améliorer la gouvernance des ressources en eau. Ces engagements sont renforcés par une série de plans et de stratégies. Depuis sa création en 2006, la Facilité africaine de l'eau est ainsi devenue un instrument de financement clé concernant la gestion de l'eau en Afrique.

I Domaines d'action recommandés pour accélérer la mise en œuvre de la GIRE

Pour faire progresser la GIRE, les pays africains doivent mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre d'activités de gestion des ressources en eau sur le terrain, plutôt que de se focaliser sur l'élaboration de politiques, lois et stratégies de niveau national.

Accroître les financements destinés à la GIRE, et notamment aux infrastructures de maîtrise de l'eau.

1. Engager et mettre en place des processus de consultation et des efforts de sensibilisation au niveau de l'Union africaine et/ou des communautés économiques régionales en vue d'adopter une résolution pour accroître les financements destinés à la gestion des ressources en eau provenant des budgets nationaux.

2. Capitaliser, partager et répliquer les bonnes pratiques de mise en œuvre d'approches et de modèles de financement de l'investissement dans la gestion de l'eau, à partir des pratiques d'usage et de gaspillage de l'eau (application des principes utilisateur-payeur et pollueur-payeur, par exemple).
3. Augmenter les contributions financières des communautés économiques régionales destinées au développement et à la gestion des ressources en eau dans leurs États membres et bassins hydrographiques respectifs.

Renforcer les capacités régionales d'appui à la mise en œuvre de la GIRE

4. Renforcer la capacité des communautés économiques régionales à soutenir la mise en œuvre de la GIRE sur leur territoire respectif et favoriser les liens entre les différents ODD.
5. Lancer un programme décennal pour le renforcement des capacités afin de soutenir la mise en œuvre de la GIRE à tous les niveaux.
6. Harmoniser les systèmes de gestion et de communication des informations relatives à l'eau à l'échelle mondiale (ODD), régionale (AMCOW), sous-régionale (communautés économiques régionales) et nationale ainsi qu'au niveau des bassins/aquifères transfrontières.

Approfondir la coopération transfrontière.

7. Encourager la création et la mise en œuvre de dispositifs de coopération transfrontière dans les pays qui en sont dépourvus.
8. Aider les organisations transfrontières existantes à renforcer la coopération interétatique et à promouvoir la GIRE aux différents niveaux.

Apporter un soutien ciblé

9. Renforcer la gouvernance des aquifères à l'échelle nationale et transfrontière.
10. Appuyer la mise en œuvre de la GIRE à l'échelle sous-régionale (au niveau des bassins/bassins versants et des territoires décentralisés). Les pays ciblés sont ceux où le degré de mise en œuvre de la GIRE est « moyen-faible » et « moyen-élevé ».
11. Fournir un soutien concerté et ciblé à certains pays afin d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE. Les pays ciblés sont ceux qui sortent d'un conflit et/ou les 36 pays ayant un degré de mise en œuvre de la GIRE inférieur ou égal à « moyen-faible ».

Ce rapport se conclut par des conseils pratiques destinés à aider les pays et les organismes régionaux et transfrontières à réaliser des analyses plus détaillées à l'échelle nationale, à définir des objectifs nationaux, à élaborer des plans de travail et à budgétiser et obtenir des financements, de façon à accélérer la mise en œuvre de la GIRE. L'implication d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de différents secteurs est essentielle à la réussite de la plupart de ces activités. Les processus multipartites utilisés pour rendre compte des indicateurs 6.5.1 et 6.5.2 des ODD peuvent être mis à profit pour poursuivre le dialogue et faire progresser les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable sur l'ensemble du continent africain.

Ceci est le résumé analytique du rapport de référence sur l'Afrique en ce qui concerne l'indicateur 6.5.1 des objectifs de développement durable : Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Il est le fruit du travail de 51 pays africains.

Si 82 % des pays africains ont institutionnalisé la majeure partie des éléments de la GIRE, la plupart ont peu de chances d'atteindre la cible concernée d'ici à 2030. Désormais, la priorité doit être d'accélérer la mise en pratique concrète de la GIRE sur le terrain, en s'appuyant sur une coordination intersectorielle afin de mobiliser des financements et d'obtenir des résultats durables et équitables.



Remerciements

Cette évaluation de référence repose entièrement sur les efforts et contributions des hauts fonctionnaires et autres parties prenantes des 51 pays d'Afrique qui ont soumis des comptes rendus sur l'état de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 des ODD, relatif à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Le processus de suivi et de compte rendu a été coordonné par l'ONU Environment et le centre PNUE-DHI pour l'eau et l'environnement, avec le soutien du Partenariat mondial pour l'eau, du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), de Cap-Net, de DHI, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de l'ONU-Eau.

Les gouvernements de l'Allemagne, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse ont fourni un soutien financier dans le cadre du processus mondial d'élaboration des comptes rendus.